



GROUPE SANTÉ DEVONIAN INC.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Devonian annonce la clôture d'un placement privé sursouscrit de 10 000 000 \$.

Le présent communiqué ne doit pas être distribué aux agences de diffusion de communiqués de presse des États-Unis ni diffusé aux États-Unis

QUÉBEC, le 30 novembre 2021 – Groupe Santé Devonian inc. (« **Devonian** » ou la « **Société** ») (TSXV: **GSD**), une société biopharmaceutique botanique en stade avancé de développement axée sur l'élaboration d'un portefeuille unique de médicaments d'ordonnance et de produits cosméceutiques d'origine botanique, annonce la clôture d'une seconde tranche d'un placement privé sans courtier qui a été sursouscrit par l'émission de 25 806 997 unités (les « **Unités** ») au prix de 0,30 \$ l'Unité pour un produit brut total de 7 742 099,10 \$ (le « **Placement** »). Chaque Unité est composée d'une action à droit de vote subalterne et d'un bon de souscription d'action (un « **Bon de souscription** »). Chaque Bon de souscription confèrera à son porteur le droit d'acquérir une action à droit de vote subalterne à un prix de 0,40 \$ jusqu'au 29 novembre 2023.

Combinée à la première tranche du Placement qui a été clôturée le 12 novembre 2021, la Société a émis un total de 33 447 662 Unités dans le cadre du Placement pour un produit brut total de 10 034 298,60 \$.

Le produit du Placement sera utilisé par la Société afin de (i) financer une étude clinique pour la dermatite atopique pédiatrique, (ii) financer une étude clinique et la preuve de concept pour le syndrome des pieds et des mains associé à la chimiothérapie, (iii) financer une étude clinique et la preuve de concept pour la radiodermatite associée à la radiothérapie, et (iv) pour augmenter le fonds de roulement de la Société afin de permettre de consolider l'équipe de direction, engager des employés clés et faire l'évaluation d'opportunités d'affaires.

Des honoraires d'intermédiation totalisant 9 810,00 \$ ont été payés à des intermédiaires dans le cadre de la seconde tranche du Placement. Tous les titres émis dans le cadre du Placement sont assujettis à une période de restriction en matière de revente prévue par la législation en valeurs mobilières d'une durée de quatre mois et un jour, se terminant le 30 mars 2022. Ce Placement a reçu l'approbation conditionnelle de la Bourse de Croissance TSX et demeure soumis à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

Dans le cadre du Placement, Finance Management Inc., dont l'unique actionnaire et administrateur est M. Martin Moreau, vice-président finances, un initié de la Société, a acheté 600 000 Unités pour une contrepartie totale de 180 000 \$, ce qui constitue une « opération entre apparentés » au sens du Règlement 61-101 *sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (« **Règlement 61-101** ») et de la Politique 5.9 de la Bourse de croissance TSX - *Protection des porteurs minoritaires de titres dans le cadre d'opérations particulières*. Toutefois, les administrateurs de la Société qui ont voté en faveur du Placement ont déterminé, suite aux recommandations des conseillers juridiques et de la direction, que les dispenses aux exigences d'évaluation formelle et d'approbation par les actionnaires minoritaires prévues respectivement aux paragraphes 5.5(a) et 5.7(1)(a) du Règlement 61-101 peuvent être invoquées puisque ni la juste valeur marchande des Unités émises à Finance Management Inc. ni la juste valeur marchande de la contrepartie payée ne dépassent 25 % de la capitalisation boursière de la Société. Aucun administrateur de la Société n'a exprimé d'avis contraire



ou de désaccord sur ce qui précède. Compte tenu de ce placement privé, Finance Management Inc. détient 1 800 000 unités de la Société.

« Nous sommes ravis de finaliser ce financement sursouscrit, rendu possible par une réponse massive et une demande des investisseurs suite aux résultats positifs de notre étude clinique de phase 2 en la dermatite atopique. Ce financement soutiendra notre ambition de devenir un acteur majeur dans le domaine des maladies inflammatoires », a déclaré le Dr André P. Boulet, Président-directeur général de Devonian.

Ce communiqué ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat visant des titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « Loi des États-Unis ») ou de toute autre loi étatique, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à une personne américaine, ou pour le compte ou le bénéfice d'une personne américaine, sans enregistrement préalable en vertu de la Loi des États-Unis et autres lois étatiques sur les valeurs mobilières applicables ou en l'absence d'une dispense d'inscription applicable.

À propos de Devonian

Groupe Santé Devonian inc. est une société biopharmaceutique botanique en stade avancé de développement qui emploie une stratégie novatrice ciblant des besoins médicaux non comblés. La principale stratégie de Devonian est de développer des médicaments d'ordonnance d'origine botanique pour le traitement des maladies inflammatoires auto-immunes incluant, mais sans s'y limiter, la colite ulcéreuse et la dermatite atopique. Fondé sur une assise de 15 années de recherche, l'objectif de Devonian est également appuyé par les directives réglementaires de la FDA, l'agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux, favorisant un processus de développement de produits médicamenteux botaniques d'ordonnance plus efficient que celui des médicaments d'ordonnance classique. Le produit phare de Devonian, Thykamine^{mc}, le premier produit pharmaceutique issu de la plateforme SUPREX^{mc} de Devonian, est un produit hautement innovant pour la prévention et le traitement des problèmes de santé liés à l'inflammation et au stress oxydatif. Les propriétés anti-inflammatoires, anti-oxydantes et immunomodulatrices du Thykamine^{mc} ont été démontrées par un nombre considérable d'études in vitro et in vivo ainsi que dans une étude clinique de Phase IIa chez des patients atteints de colite ulcéreuse distale légère à modérée et dans un grand essai clinique de phase 2 chez des patients adultes atteints de dermatite atopique légère à modérée.

Devonian est également impliquée dans le développement de produits cosméceutiques de grande valeur en s'appuyant sur la même approche exclusive que celle utilisée avec leurs offres pharmaceutiques. Groupe Santé Devonian inc. a été constituée en 2015 et a son siège social au Québec, au Canada, où elle possède une installation d'extraction à la pointe de la technologie avec une traçabilité complète «de la graine à la pilule». Acquisée en 2018, Altius Healthcare Inc., sa filiale de commercialisation, offre des opportunités de diversification et de potentiel de croissance supplémentaires. Devonian est cotée à la Bourse de croissance TSX (TSXV:GSD).

Pour plus de détails, visitez le www.groupe-devonian.com

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme des énoncés prospectifs sur les objectifs, les stratégies et les activités de Devonian. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à certains risques et incertitudes. Ces énoncés sont de nature « prospective » puisqu'ils sont fondés sur nos attentes présentes à l'égard des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et sur diverses estimations et hypothèses. Les événements ou les résultats réels sont susceptibles de différer considérablement de ceux prévus dans le cadre des énoncés prospectifs si des risques connus ou inconnus affectent nos activités ou si nos estimations



ou nos hypothèses s'avèrent inexactes. Ces risques, estimations et hypothèses incluent, mais sans s'y limiter, l'utilisation prévue du produit du Placement, l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX en lien avec le Placement, le paragraphe « À propos de Devonian » ci-dessus, la capacité de Devonian d'assurer le développement, la fabrication et la commercialisation de produits pharmaceutiques et cosméceutiques à valeur ajoutée, la disponibilité de ressources financières pour mener à bien des projets de recherche et développement, le succès et la durée d'études cliniques, la capacité de Devonian de se prévaloir des occasions d'affaires dans l'industrie pharmaceutique et cosméceutique, les incertitudes liées au processus de réglementation et tout changement du contexte économique. Vous trouverez une analyse plus exhaustive des risques qui pourraient faire en sorte que les événements ou résultats réels diffèrent de nos attentes présentes de façon importante dans le prospectus en date du 21 avril 2017, sous la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des énoncés prospectifs. Par ailleurs, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles, à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison, à moins d'y être tenus en vertu des lois et règlements applicables aux valeurs mobilières.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Contact :

Dr André P. Boulet, PhD
Président, chef de la direction et président du conseil d'administration
Groupe Santé Devonian inc.
Téléphone : (514) 248-7509
Courriel : apboulet@groupe-devonian.com